



## Visite médicale suite AT

Par **Ambritalo**, le **25/04/2022** à **14:36**

Bonjour, j'ai été en accident de travail du 1er juin 2021 au 5 mars 2022. Suite à cette période mon employeur m'a posé mes congés payés jusqu'à 14 avril 2022. je n'ai pas eu de visite de reprise depuis. Entre temps j'ai envoyé ma démission, avec préavis de 1 mois à effectuer. je suis en arrêt maladie sur cette période. Ayant une visite le 28 avril de programmée à la médecine du travail, suis je obligée de m'y rendre alors que je suis en arrêt maladie (aucun lien avec mon AT) ? 'merci pour vos réponses.

Par **Marck.ESP**, le **25/04/2022** à **17:39**

Bonjour  
Merci d'éviter de reposer la même question.  
Si vous souhaitez apporter d'autres infos, faites le sur le fil d'origine.  
Merci à vous.